

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 janvier 2023

---

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

## AMENDEMENT

N ° AS6803

présenté par

Mme Lavalette et les membres du groupe Rassemblement National

-----

## ARTICLE 5

Supprimer l'article.

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Les projections du gouvernement en matière de financement de la sécurité sociale apparaissent totalement faussées.

En 2022, la CADES a perçu 19,9 Md€ de ressources et a payé 1,2 Md€ d'intérêts aux investisseurs. Depuis sa création, la CADES a ainsi versé plus de 70 Md€ d'intérêts. C'est autant d'argent qui aurait pu être investi ailleurs, ce d'autant que le recours à la CADES est plus onéreux qu'un financement direct par l'État.

En 2023, la dette sociale restant à amortir par la CADES devrait s'élever à 146,1 Md€ (241,6 Md€ ayant déjà été amortis).

En conséquence, le Rassemblement National propose la suppression de l'article 5.